



Les trois objectifs nationaux fixés aux cités éducatives :

- ➔ conforter le rôle de l'école,
- ➔ promouvoir la continuité éducative,
- ➔ ouvrir le champ des possibles pour la réussite de tous.

Ils convergent pleinement avec ceux des dispositifs contractuels déjà mis en oeuvre à Créteil à l'échelle de la ville :

- ➔ le Projet éducatif territorial, le Plan mercredi,
- ➔ le Contrat enfance-jeunesse,
- ➔ le Contrat local d'éducation artistique, le Contrat local de santé ou encore le Contrat de ville, dans son volet éducatif.

Le quartier prioritaire du Mont-Mesly, ses cinq groupes scolaires et ses deux collèges, bénéficient pleinement de ces dispositifs qui mobilisent l'ensemble des acteurs du territoire cristolien.

Les initiatives sont nombreuses et diversifiées. Les partenariats sont actifs et construits autour d'instances de pilotage (comités de pilotage PEDT, CEJ, contrats locaux de santé et d'éducation artistique, contrat de ville, PRE) qui réunissent l'ensemble des acteurs locaux.

Pour autant, l'examen de certaines situations individuelles révèle des prises en charge encore trop tardives parfois ou inadaptées dans les réponses apportées aux jeunes et aux familles. Le dispositif mobilisé n'est pas le plus opérant, soit parce que la nature du besoin a été mal évaluée, soit parce que le partenaire mobilisé n'était pas la structure adaptée (méconnaissance des compétences fines des acteurs), soit parce que le dispositif adapté n'a pas pu être mobilisé faute de disponibilité (ressource insuffisante).

De même, certaines actions et dispositifs peuvent être redondants, alors que d'autres champs d'intervention ne sont pas couverts à la hauteur des besoins.

Une connaissance plus fine des acteurs et dispositifs, la recherche de plus de complémentarité entre eux, pour des interventions rapides, ciblées et les plus précoces possibles, est un enjeu d'efficacité majeur. La structuration et consolidation du réseau d'acteurs, la mutualisation des moyens et leur mise en cohérence sont des éléments essentiels pour agir en équipe autour de l'enfant et du jeune, dans une continuité éducative partagée. La Cité éducative doit permettre d'apporter les complémentarités et les correctifs nécessaires.



## Trois axes stratégiques, spécifiques aux problématiques rencontrées sur le territoire local :

➔ mieux coordonner les acteurs locaux : sur la base d'un diagnostic fin de l'existant, clarifier les dispositifs proposés. Comment optimiser, réorienter ou développer les moyens et les synergies, pour plus d'efficacité auprès des enfants et jeunes concernés ? Comment donner plus de lisibilité aux familles et professionnels ?

➔ renforcer la parentalité : remettre les familles au cœur des actions éducatives, leur ouvrir l'école et ses codes, pour construire une co-éducation réussie, condition indispensable de « l'accrochage scolaire ».

➔ mieux cerner les parcours des enfants et des familles : face au foisonnement des actions et intervenants de terrain, mieux valoriser les parcours des jeunes et partager les parcours des familles.

## Un plan d'action ambitieux et pragmatique :

Le projet cristolien s'articule autour de :

➔ Deux recherches-actions :

L'une portera sur les dispositifs de soutien éducatif et/ou scolaire, enjeux majeurs de la réussite éducative.

L'autre consistera en un diagnostic temporel et relationnel du territoire de la Cité éducative, état des lieux indispensable pour vérifier la pertinence des orientations prises, de s'assurer de l'adaptation, de l'efficacité des actions proposées et des services publics de proximité.

➔ Une assistance à maîtrise d'ouvrage tout au long du projet, avec un objectif majeur de créer un observatoire de la Cité éducative, notamment en termes d'évaluations des actions et des objectifs.

➔ Un renforcement des moyens humains : les ATSEM en cycle I, pour un soutien précoce et un référent de parcours supplémentaire, là encore pour permettre des interventions au plus tôt.

➔ Des actions et dispositifs, nouveaux ou renforcés, à destination des familles, professionnels, des enfants, écoliers, lycéens et jeunes, de 0 à 25 ans, selon des thématiques classiques (culture, sport, citoyenneté, santé, développement durable), et développées avec le maximum d'ouverture et de transversalité en associant systématiquement les familles.





## La méthodologie et la gouvernance :

La méthodologie retenue est celle du partenariat et de la collaboration entre les trois institutions porteuses du projet (Education nationale, Préfecture et collectivité locale), ensuite et l'ensemble des acteurs du territoire, associations, structures et équipements, institutions, entreprises, familles, enfants et jeunes...

Un comité technique élargi aux principaux opérateurs locaux proposera et construira les différents dispositifs prévus, choisira les appuis et partenaires extérieurs éventuels, les programmera et les évaluera, sur la base des indicateurs définis par avance.

Une première réunion de préfiguration de ce comité technique s'est tenue le 8 novembre, afin de présenter le cadre, les enjeux et les objectifs. Il interviendra tout au long du projet comme instance de régulation et de créativité.

Le comité de pilotage, réuni pour la première fois le 13 novembre 2019, est le garant du respect des orientations retenues et de l'avancée de l'ensemble des actions. Il sera réuni prochainement, lors de la validation définitive des propositions, puis aux étapes-clés du projet, notamment en fin d'année scolaire et en tant que de besoin.

# LA CITÉ ÉDUCATIVE DU MONT-MESLY À CRÉTEIL

*Des objectifs et des axes prioritaires,  
un plan d'action et une méthodologie  
au service de la réussite éducative de tous.*

